

PETITES ANNONCES

FAQ

Les annonces sont-elles gratuites ?

L'Echo de la Vallée est le seul média internet de la région à offrir la totale gratuité des petites annonces en tous genres et au service des employeurs / employé(es). Faîtes connaître cette page à vos amis en leur envoyant ce lien <http://www.echodelavallee.com/petites-annonces.html> ou en utilisant les outils de partage sur le site. Depuis la création du service en juin 2011 la page des petites annonces a été visitée plus de 11000 fois, plusieurs centaines de visites par semaine.

Comment faire pour passer une annonce ?

Pour passer une petite annonce gratuite (sans photo), utilisez le module sur la droite de votre écran. Nous vérifions toutes les annonces. Les annonces à caractère commercial sont exclues.

Que veut dire le champ 1+1 ?

Vous devez simplement inscrire le chiffre 2 avant de valider votre annonce. C'est un système de protection contre le SPAM.

Puis-je publier une photo avec mon annonce ?

Oui même jusqu'à 4. Envoyez-nous votre annonce et photo (s) au format .jpg à pa@echodelavallee.com

Comment faire pour stopper mon annonce ?

Faites un copié / collé de votre annonce avec la mention stop à pa@echodelavallee.com

Combien de temps mon annonce restera-t-elle sur le site ?

1 mois à compter de la date de publication. Vous recevrez un courriel vous informant que votre annonce arrive à expiration, elle sera barrée sur le site et effacée 48h après sauf indication contraire de votre part.

Comment rédiger mon annonce ?

Soyez clair et précis dans votre description, localisez-vous, n'oubliez pas de préciser un n° de téléphone et une adresse courriel valide, pour les loyers précisez le montant hors charge, pour les saisonniers précisez si le poste est nourri et logé et la durée de l'emploi. Pour les ventes de voitures précisez le kilométrage, l'année, le contrôle technique, le modèle et la marque. Pour les ventes de pneumatiques les dimensions (ex 195/65 R17) pour les ventes de jantes précisez les dimensions (ex R15) et très important le nombre de trous (fixation)

Abréviations :

- NLS = poste nourri logé pour la saison
- HC = hors charge
- CC = charge comprise
- AV = à vendre
- TBE = très bon état
- BE = bon état
- CT = contrôle technique valide